Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260216-2026_01_07-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : SAINT-BRIEUC
CANTON : PLOUHA

**COMMUNE DE TREVEREC**
**EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DU 16 FEVRIER 2026**

Nbre de Conseillers
en exercice : 10
Nbre de présents : 07
Nbre de votants : 08

L'an deux mil vingt-six, le seize février à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
09 février 2026

Etaient présents :
GEFFROY S. ; HELARY R. ; LE BERRE S. ; LE BOULZEC A. ; LE CALVEZ D. ; GUERNION N. ; QUERE S.

Absent excusé : GUENNIC L. ; KEROUANTON L.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
TERTEAUX K. donne pouvoir à LE CALVEZ D.

**Date d'affichage :**
**19 février 2026**

Le scrutin a eu lieu Armelle LE BOULZEC a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

**N° 07**

## VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2025

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de celui-ci, qui fait apparaître un excédent de **76 524.60 €**de la façon suivante :

A la section investissement, au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : **56 021.43€**
A la section de fonctionnement, au compte 002 (excédent antérieur reporté) : **20 503.17 €**

Le résultat d'investissement sera intégralement reporté en recettes de l'investissement au BP (Budget Primitif) 2026 pour un montant de **169 875.22€.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter cette affectation.**

**Certifié conforme**
**Le Maire,**
**Sandrine GEFFROY**